

Siège à l'ombre du Cèdre: le MVA et Jean Tschumi

Autor(en): **Gubler, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 22

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Siège à l'ombre du Cèdre

La MVA et Jean Tschumi

Par Jacques Gubler,
professeur EPFL
Blvd. de Grancy 20
1006 Lausanne

Célébration architecturale du travail de bureau

Dessiné et construit de 1952 à 1956 sur l'ancienne campagne *Le Cèdre*, qui avait appartenu à la dynastie des Bugnion¹, l'ensemble architectural de la *Mutuelle Vaudoise Accidents (MVA)* comporte quatre parties solitaires, en réponse à un programme de *corporate architecture*, comme l'on dit aux États-Unis, d'où provient en ligne directe cette inspiration à regrouper la fonction de représentation – *l'image de marque* – et le travail administratif à l'intérieur d'un cadre hiérarchique et de règles sociétales visant la rationalisation du travail de bureau, illustration du mot d'ordre patronal de *l'efficience*.

Les informations de base sur cette entreprise proviennent en premier lieu d'un service de presse extensif paru dans la *Gazette de Lausanne*, un semestre après l'inauguration du complexe, alors que la machine rodée tourne rond, reportage destiné à faire connaître les entreprises de construction et leur spécialisation, ainsi que le groupe promoteur: le maître de l'ouvrage allié à son architecte². L'une des hypothèses de ce texte: que l'architecte ait trouvé ici les moyens de réaliser une démonstration d'*art total*, se fonde sur le rapport personnel d'estime réciproque éclose entre le directeur de la MVA, Marcel Delarageaz, et «son» architecte³. Il est vrai que le mandat résulte à l'origine (1952) d'un concours sur invitation auprès de quelques bureaux lausannois. Cette procédure avait permis au maître de l'ouvrage de tester la compétence architecturale des concurrents en fonction d'une politique d'entreprise. Dès ses études aux Beaux-Arts à l'atelier Pontremoli, Jean Tschumi s'était exercé à dessiner des immeubles de bureaux. Datée de 1928, une perspective au fusain montre un

ensemble de bureaux sur un boulevard dont la composition propose l'image d'un siège administratif⁴. Stimulé par son ami, le sculpteur Marcel Édouard Sandoz, Tschumi se fait une spécialité des «salle du conseil», «salle de direction», «salle d'assemblée», où il étudie le mobilier, la position des sculptures⁵. Ce retour en arrière permet de placer la seconde hypothèse: que Jean Tschumi développe une thématique personnelle vouée à la célébration architecturale du secteur tertiaire: le thème de la marquise, le thème de l'escalier sculptural, le thème de l'assemblage raffiné de matériaux riches et pauvres, le thème de l'*élégance* volumétrique, le thème du «grand confort» et même le thème du cendrier.

Retournons au siège de la MVA à Lausanne, ville où Jean Tschumi dirige depuis une décennie l'école d'architecture, rattachée d'abord à l'École d'Ingénieurs, puis à l'École *polytechnique* de l'Université (l'EPUL dont le sigle à consonance bigarrée survivra dans la «mémoire collective» bien au-delà de la création de l'EPFL). Rappelons que Tschumi, œuvrant à l'intérieur d'un «atelier beaux-arts» où se développe le principe pestalozzien d'enseignement mutuel vertical, remplit un cahier des charges qui privilégie l'*urbanisme*. Proposant par exemple à ses élèves de reconstruire la gare de Lausanne, il commente l'incidence de l'architecture sur la réforme urbaine. Il devient évident que toute œuvre construite par le patron devra proposer une leçon d'urbanisme. Tschumi rédigea sa présentation de la MVA sous le titre «Modèle d'architecture, exemple d'urbanisme»⁶.

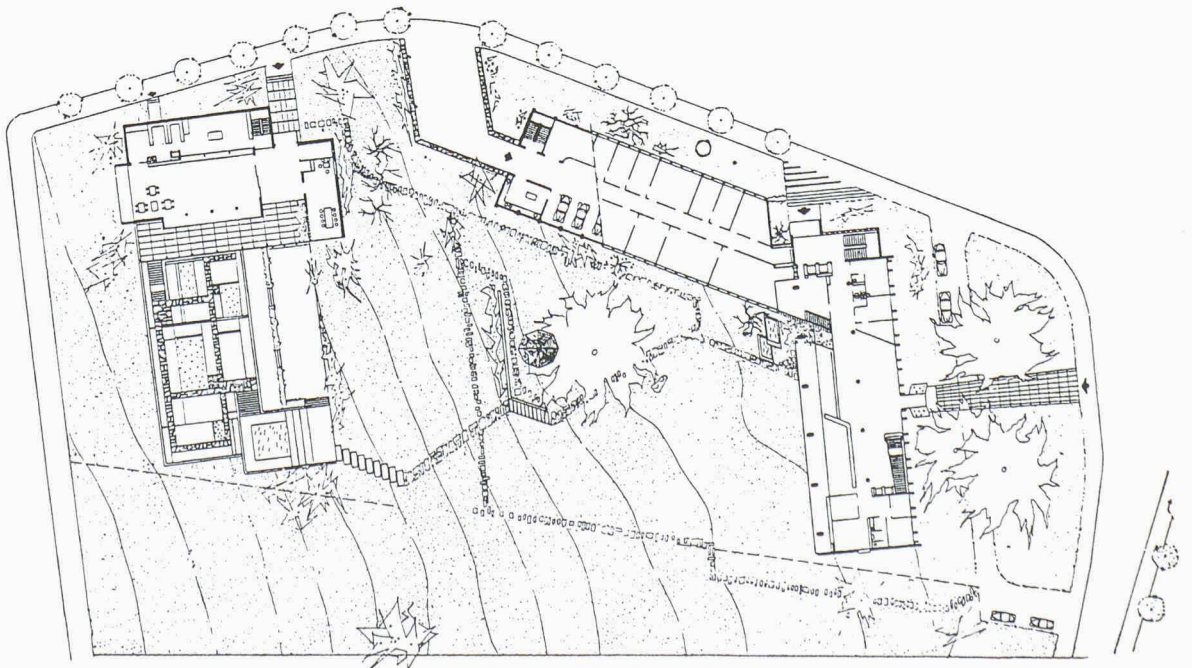
Le programme de la MVA s'articule en quatre parties, un corps d'accueil où logent la direction et les cadres, un corps de travail destiné au personnel, un foyer

et son jardin, finalement, un parc qui rassemble le tout en une seule composition. Dans l'axe en pente de l'avenue de Milan se cadre le corps principal et sa façade, en retrait de la perpendiculaire avenue de Cour. La situation urbaine est dramatisée par la présence de trois cèdres (les trois coups du génie du lieu, reliques de l'ancien domaine), et une marquise d'aluminium, profil aérodynamique de quelque dix mètres, traduit l'invitation à la pénétration. Réservé à de rares mouvements piétons et voiturés, ce dispositif prend la valeur symbolique d'une cour d'honneur. La volumétrie parallélépipédique du corps central correspond à une structure ponctuelle en portique. Le deuxième corps est une aile qui pousse dans le nouvel alignement de l'avenue des Bains. Ici les façades sont porteuses pour dégager les planchers et moduler l'espace des bureaux. Le sous-sol est un parking, le toit une terrasse que l'architecte nomme «jardin suspendu»⁷. Ce jeu d'antipodes entre le sous-sol et le ciel exprime une leçon d'urbanisme: prévoir le rangement des voitures en fonction des besoins de l'immeuble, utiliser la surface générée par la dalle de toiture comme plus-value urbaine.

L'entrée du personnel, pour ne pas dire l'entrée destinée à la majorité des quelque 235 «cols blancs» qui travaillent dans le bâtiment en 1956⁸, se place sur l'avenue des Bains, à l'articulation du corps central et de son aile. Les deux bâtiments suivent une équerre ouverte à 135°. Certes, la situation urbaine du carrefour se prêtait à cette disposition. Mais cette géométrie du 3 × 45° correspond aussi à un sentiment nouveau, apparu dans l'urbanisme français des années 1950, en particulier chez Eugène Beaudoin. Beaudoin et Tschumi se sont rencontrés au sein de l'atelier Pontre-



Mutuelle Vaudoise
Accidents, carte
postale. Collections
de l'Association
du Vieux-Lausanne,
Musée historique
de Lausanne



Plan d'ensemble

moli et l'on rapporte même que Tschumi aurait été le «nègre» de Beaudoin au moment du concours final⁹. Beaudoin et Tschumi occupent en Suisse des fonctions parallèles. Le premier dirige l'École d'architecture de l'Université de Genève, le second officie à Lausanne. Les ponts ont été rompus entre les deux anciens Pontremoli, qui s'observent à une distance de 60 km. Or Tschumi n'ignore pas ces implantations en canne de hockey développées dans les plans d'urbanisme de Beaudoin et de ses élèves¹⁰, sans doute en réaction contre l'orthogonalité et les «redents» corbuséens et après la découverte (relativement tardive) de Taliesin West, modèle d'architecture *organique*. On sait que l'angle à 135° se conjugue à l'hexagone en d'amusantes rencontres géométriques qui génèrent des difficultés constructives. A la MVA, le plan masse de Tschumi propose une leçon virtuose dans la mesure où l'ordre hexagonal et l'ordre orthogonal des parties se superposent en une composition unitaire: le corps principal sur l'avenue de Cour et le foyer en aval du terrain sont parallèles et orthogonaux; le décrochement de l'aile sur l'avenue des Bains retentit sur l'architecture du parc dont les sentiers à 135° embrassent le pivot central; «un cèdre d'un élan prodigieux accompagne un pavillon octogonal, dernier vestige du passé, qui a été (...) restauré»¹¹.

Il faut répéter que le parc, vrai *salon* verdoyant au sens de Rousseau focalise l'ensemble en une série de regard croisés. Cette composition illustre à la lettre le sévère adage que Tschumi proposait à ses élèves: «L'architecture est faite de volumes et d'espaces ou, plus exactement, de volumes extérieurs dans un espace illimité, la nature, et d'espaces intérieurs fermés et

mesurés dans un volume déterminé.»¹²

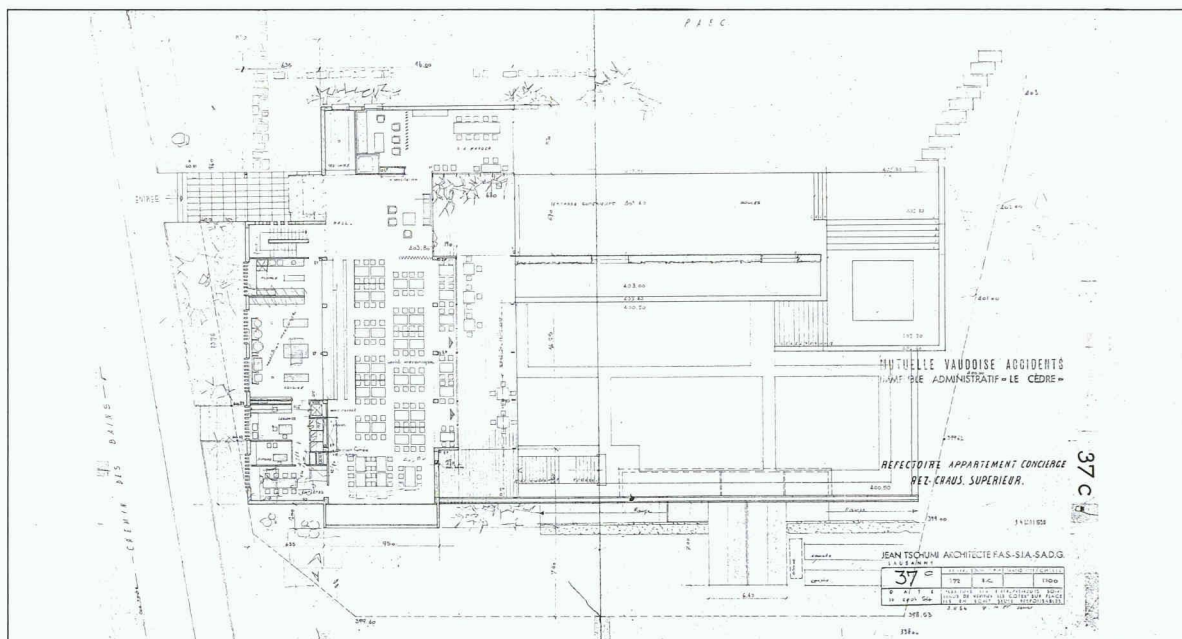
Foyer et nostalgie aventureuse du week-end

Le foyer de la MVA comprend un grand pavillon et son jardin. Voyons d'abord leur utilité. On se figure avec peine aujourd'hui que, vers le milieu des années 1950, le domaine de la MVA paraissait bien lointain de Saint-François et de son interface, au point que les employés de l'avenue des Bains puissent se sentir relégués à la périphérie lausannoise. Ce sentiment se mesure à l'habitude sociale des cols blancs: «rentrer dîner à midi». Aussi la direction envisage-t-elle, passé le concours d'architecture et affinant le programme en compagnie de Jean Tschumi (qui connaissait bien les habitudes françaises en matière de cantine), de construire un réfectoire. Deux arguments plaident en faveur d'une telle réalisation: la rationalisation du temps de travail et une volonté précise de convivialité corporative. On se souvient que dans les années 1950, la *Mutuelle Vaudoise* se reconnaissait à l'emblème de la ruche qui lui servait d'en-tête. L'insecte social était le signe du travail «cotisateur». A midi, la mandibulation du personnel allait concourir à l'identité sociétaire. «Au foyer un père de famille peut dîner pour 70 centimes», cette histoire paraît sous la plume d'un journaliste de la *Gazette de Lausanne*, qui précise que le prix du repas est adapté au nombre d'enfants, et que le menu standard comporte une soupe, deux légumes, une viande ou un poisson, et un dessert¹³. Mais ce texte offre surtout la description enjouée d'une innovation appelée *self-service*: «Chacun s'avance le long d'un comptoir, après s'être emparé d'un plateau, d'une assiette, de pain et des

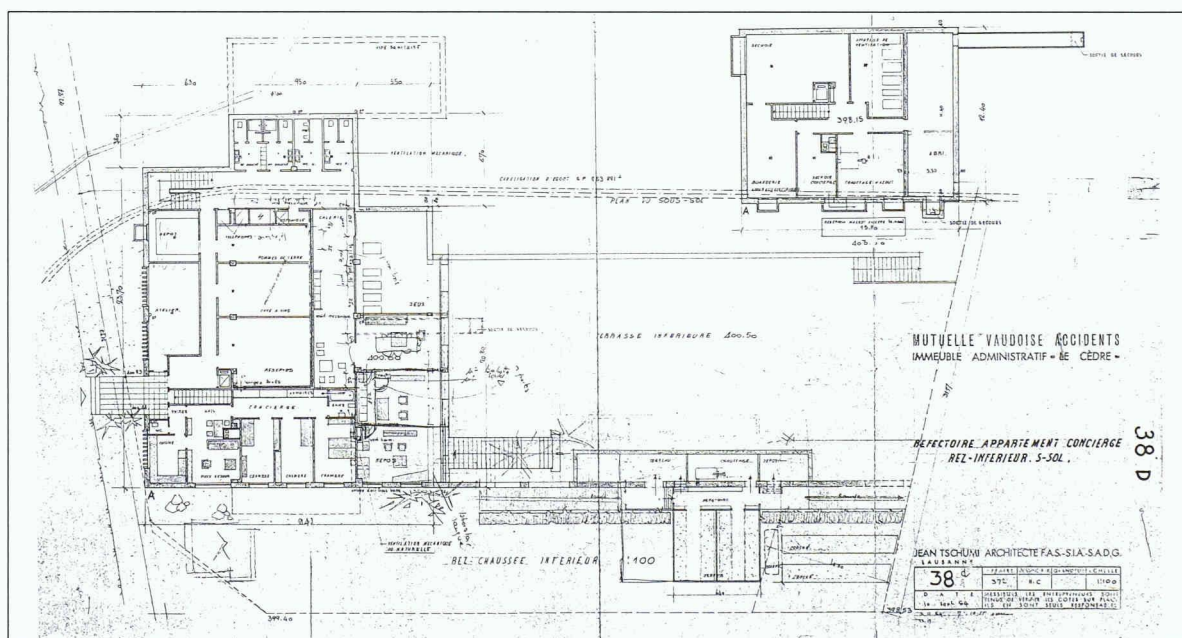
services nécessaires. Au fur et à mesure qu'il défile, le personnel servant lui donne son bol de soupe, ses plats de résistance, sa boisson et son dessert. Et c'est muni de tout cet attirail qu'il se rend à sa table pour faire honneur aux mets du jour.»¹⁴ Cette promenade architecturale et gastronomique se répète en trois tours de vingt minutes. Les convives attendent et digèrent sur place. A cet effet, le bâtiment est doté d'une salle de jeux, d'une salle de repos et d'un jardin.

Le fait de prendre son repas sur place permet à la direction de réformer l'horaire de travail. *L'Ordre Professionnel* présente ainsi le phénomène: «La semaine de cinq jours a été introduite sans réduction de la durée du travail. En effet, la brève pause de midi permet de compenser le samedi perdu sans que l'heure de sortie, le soir, soit retardée. Les journées devenant tout de même plus longues, elles sont entrecoupées de deux pauses de dix minutes, le matin et l'après-midi, durant lesquelles du café ou du thé est servi à tout un chacun sur des tables roulantes (dans l'aile des bureaux).»¹⁵ Il ne s'agit pas de la semaine anglaise, mais le personnel de la MVA dispose de deux nuits antérieures à deux congés diurnes. Voici introduite à Lausanne la nostalgie aventureuse du *week-end*.

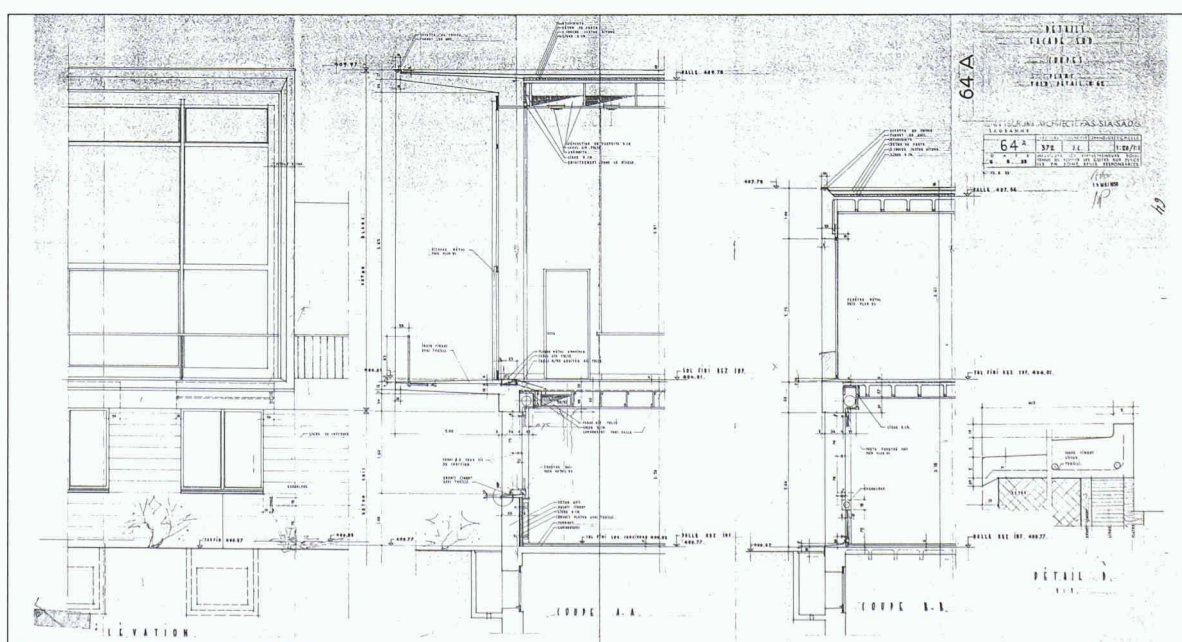
Les dessins soumis à l'enquête publique en décembre 1954 portent le titre *réfectoire et appartement concierge*. Le bâtiment est implanté dans la rupture de la pente, là où l'avenue des Bains chute vers Bellerive-Plage. Pour des raisons psychologiques, il est important que le foyer soit séparé du lieu de travail et que le personnel quitte ses bureaux au moment de la pose de midi. Mais l'indépendance relative du bâtiment est coordonnée aux décisions ar-



Plan rez sup.



Plan rez inf.



Coupe et détails

chitecturales prises en aval, tant dans le plan que dans la coupe. L'alignement et l'orthogonalité du corps principal sur l'avenue de Cour régissent en parallèle l'implantation du foyer et le tracé du jardin. En amont, le panorama installé dans le hall de réception rassemble la composition en une seule explication: voici le parc central, voici l'aile des bureaux. Or cette vue révèle à peine le foyer, comme s'il était enterré. Son gabarit est calculé pour que la dalle de toiture soit inférieure de quelque 60 cm à l'altitude du *lobby*, dont le niveau correspond aussi à la dalle recouvrant le parking enfoui dans le socle de l'immeuble sur l'avenue des Bains.

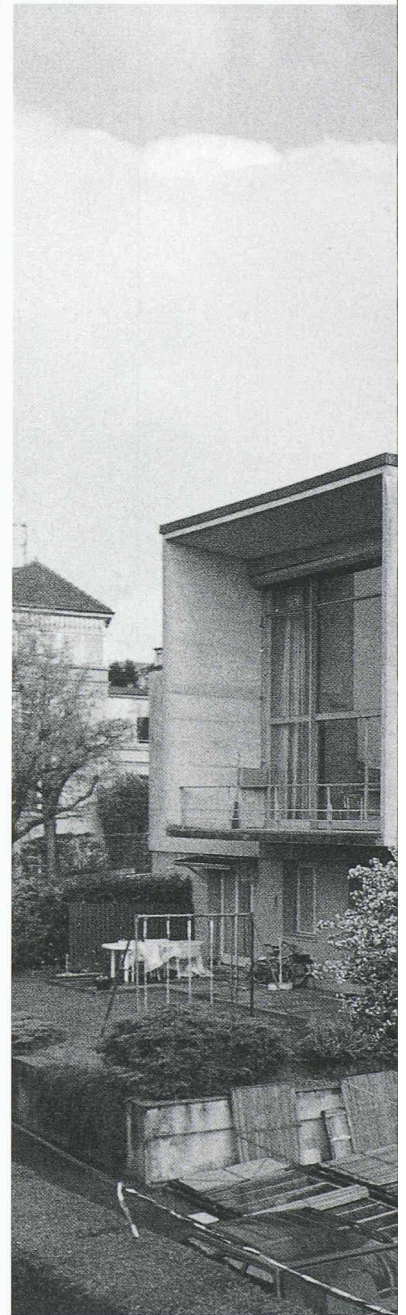
Dans les quelques mots prononcés, entre autres discours, lors de l'inauguration de la *MVA*, Jean Tschumi informe la presse que son agence a produit 970 plans¹⁶. Spectaculaire par son laconisme, l'un des documents provient des ingénieurs A. Freymond & F. Couchepin: il s'agit des terrassements du réfectoire, tranchés en long et en large dans la pente¹⁷. Le bâtiment et son jardin ordonnent un paysage artificiel régi par deux niveaux de terrasses. Le niveau supérieur, à la manière d'un pont de paquebot, accueille le réfectoire et sa cuisine, la salle à manger de la direction et une terrasse minérale, étroite et longue comme deux terrains de boules. Le niveau inférieur contient, vers la rue, les dépôts du restaurant et l'appartement du concierge, vers le parc, une salle de jeux (ping-pong, football de table), un salon de repos, le quadrilatère d'un jardin minéral et herboux. La différence entre les deux niveaux s'élève à plus de trois mètres, soit la hauteur d'un espalier.

On peut observer cette équidistance d'est en ouest, mais le foyer de la *MVA* frappe d'abord

par sa configuration plastique, par cette compénétration de deux boîtes sculptées dans le béton armé. Le socle sur la pente est traversé d'amont en aval par le portique parallélépipédique du restaurant, baie ouverte vers le lac. La ponctuation musclée de l'ensemble est renforcée par la finesse des profils. Dès l'entrée, comme incisé dans la masse, apparaît le jeu du croisement des axes. D'une part le cube est posé dans la pente vers le lac, d'autre part les dégagements se donnent vers le jardin côté levant. Le foyer est un grand pavillon et son jardin, découvert en surplomb, s'inscrit dans la géométrie ordonnée et «bien peignée» à la française, contrastant ainsi avec les tracés et la poésie «organiques» du parc en amont.

Attente

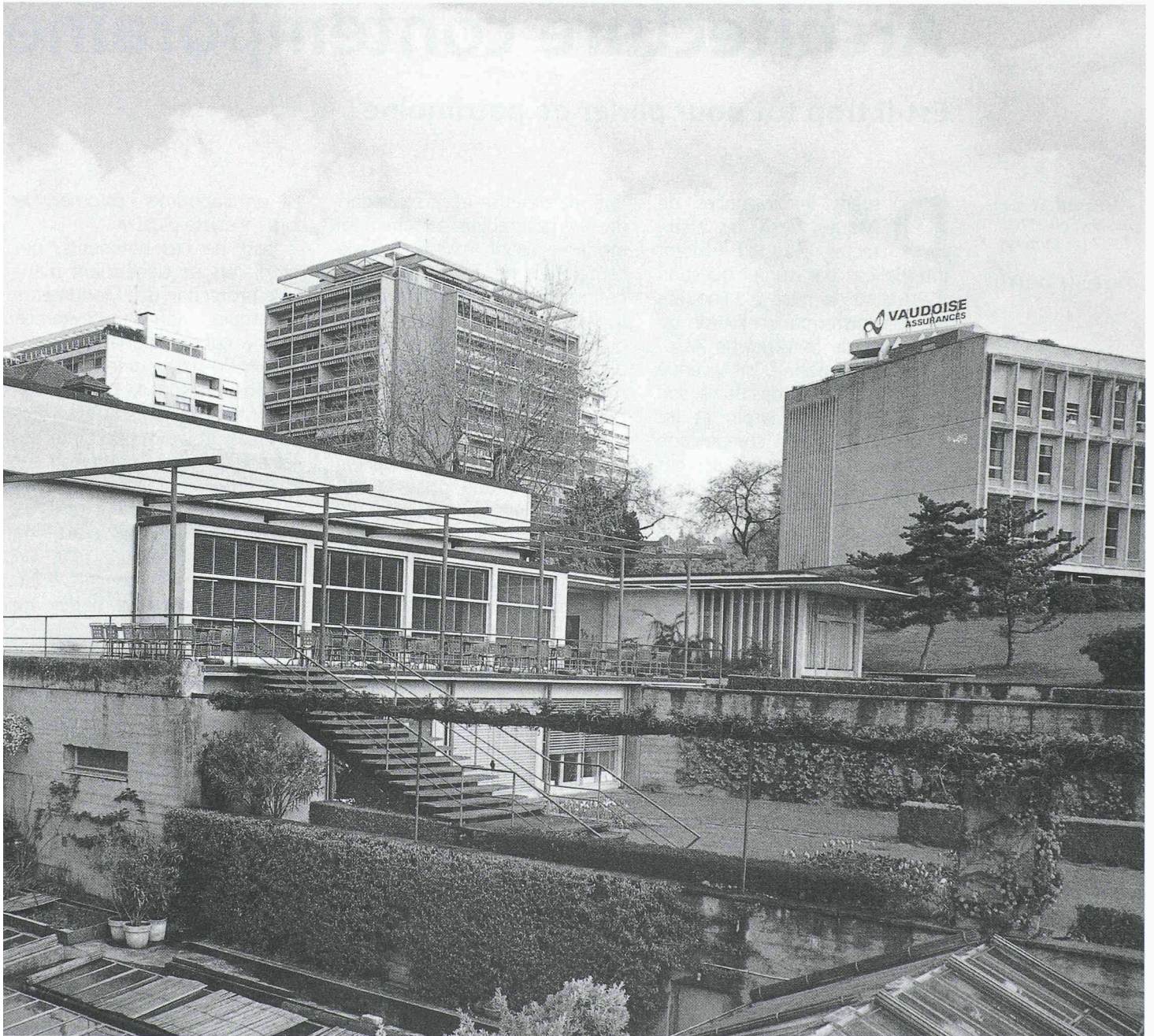
La description qui précède laisse entendre que la *MVA* et son foyer proposent un chef-d'œuvre. Ce texte n'est qu'une esquisse et appelle une mise en valeur plus complète. Il faudra montrer la maîtrise technique qui sous-tend les choix constructifs. Chez Jean Tschumi, la gamme des matériaux exprime autant la tectonique que la performance, le travail mécanique du système mis en œuvre. Dans cette affaire privée conduite avec des fonds publics, le directeur de la *MVA* et «son» architecte développent une politique de mécénat. L'achèvement de la campagne de construction n'a lieu qu'après l'organisation d'un concours ouvert auprès des peintres et sculpteurs suisses à qui l'on propose d'inscrire une œuvre dans cinq situations architecturales différentes¹⁸. Ces événements avaient lieu il y a quatre décennies et leur oubli signifierait la négation d'un enseignement¹⁹.



¹NICOLLIER, JEAN: «L'aménagement futur de la magnifique propriété du Cèdre», *Gazette de Lausanne*, 17 juin 1949. «Le Grand Conseil a donc ainsi ratifié la proposition du Conseil d'État d'acquiescer de MM. Paul, André et Frank Bugnion un terrain global de 54 236 mètres carrés à 28 fr. 05 le mètre carré. Il a alloué à cet effet un crédit de fr. 1 265 000, plus fr. 20 000 pour un concours d'architecture».

²*Gazette de Lausanne*, jeudi 13 décembre 1956. Ce journal paraît alors sur sept colonnes, et quatre pleines pages sont réservées au siège de la *MVA*. Textes de Pierre Béguin, Jean Tschumi, Marcel-B. Mueller, Pierre Dentan, ainsi que présentation sous forme de fiche commentée d'une quarantaine d'entreprises. Parmi une dizaine de photographies anonymes de qualité remarquable, on découvre une vue aérienne de l'aviateur Kammacher, «chef de l'aéroport de Lausanne».

³FRANÇOIS NEYROUD («Jean Tschumi et les maîtres de l'ouvrage», *IAS*, No 24,



16 nov. 1988, p. 9) rappelle que, pour étudier le programme de la MVA, Marcel Delarageaz, directeur, Roger Bobilier, membre de la direction, et l'architecte s'accordèrent un voyage d'études aux États-Unis: «ce voyage fit augmenter le devis d'environ un demi-million».

⁴GUBLER, JACQUES: «Jean Tschumi, Album», Genève, Archigraphie, 1988, pl. 1

⁵NEYROUD, FRANÇOIS: «Jean Tschumi ou le premier éclectique», *IAS*, No 24, 16 novembre 1988. Neyroud rassemble en ce numéro, paru à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation de l'UIA à Lausanne, les témoignages de Henry Jacques Le Même, Jean-Pierre Vouga et Jean Villard, dit Gilles, fils d'architecte montréalais, ainsi qu'une riche iconographie en noir et en couleurs.

⁶TSCHUMI, JEAN: «Modèle d'architecture, exemple d'urbanisme, le bâtiment du Cèdre», *GdL*, 13 déc. 1956, p. 7

⁷Ibidem

⁸Cl. J.: «La Mutuelle Vaudoise Accidents inaugure son bâtiment du Cèdre», *Feuille d'Avis de Lausanne*, 29 juin 1956, p. 14

⁹Henry Jacques Le Même, témoignage oral livré à l'auteur en 1988. LE MÊME, condisciple de Beaudoin et Tschumi à l'atelier Pontremoli, rapporte d'autres souvenirs: «Jean Tschumi et les années à Paris», *IAS*, No 24, 16 nov. 1988.

¹⁰Outre le projet de Beaudoin à Strasbourg, les autres exemples notables, à Genève (Vermont, Onex, Le Lignon) ou La Chaux-de-Fonds proviennent des disciples genevois.

¹¹TSCHUMI, JEAN: «Modèle d'architecture...», op. cit.

¹²TSCHUMI, JEAN: «De l'architecture à l'urbanisme», leçon inaugurale, 18 nov. 1943; brochure de 24 pages, Imprimerie La Concorde, Lausanne, 1944, p. 9

¹³*GdL*, 13 déc. 1956, p. 8: «C'est ainsi que celui qui a trois enfants ne paie son repas que 70 centimes. S'il en a deux, il paie 1 fr et s'il en a un, il ne paie encore que 1 fr 50.»

¹⁴Ibidem

¹⁵«Lausanne, Le Cèdre», *L'Ordre Professionnel*, 20 juin 1959 (sic), p. 15

¹⁶Cl. J.: «La Mutuelle Vaudoise Accidents inaugure son bâtiment du Cèdre», *FAL*, 29 juin 1956, p. 14

¹⁷Plan No 1575.6, Mutuelle Vaudoise Accidents, Réfectoire «le Cèdre», Terrassements généraux, Ech. 1/100, 31.12.1954, A. Freymond & F. Couchepin, ing., Archives de la Direction des Travaux, Ville de Lausanne

¹⁸«Intégration des arts dans l'architecture, concours de Lausanne», *Aujourd'hui, art & architecture*, No 11, janv. 1957, pp. 14-15

¹⁹Les Archives de la Construction Moderne (ACM), auprès de l'ITHA et leur conservateur, Pierre Frey, ont tenu à ma disposition une documentation essentielle, sans laquelle ce texte eût été impossible. Parmi les nombreuses personnes qui m'ont aidé à réfléchir sur Jean Tschumi, je remercie les architectes François Neyroud et Bernard Tschumi.